



LA MANSE ET SES AFFLUENTS

Travaux de restauration de la ripisylve

Les derniers travaux d'entretien de la végétation des berges réalisés par l'association ORCHIS se sont déroulés sur la commune de Bossée, près de la naissance de la Manse. Le bois de chauffage et le broyat de branches seront évacués/éliminés lorsque les bandes enherbées seront accessibles, après les moissons de l'été prochain. Notons la particularité de ce chantier ; le lit, de berge à berge, appartient à la commune, elle finance ces travaux (environ 2 500 €). Il s'agit de la troisième phase d'entretien dans le secteur depuis la limite communale avec Sepmes. Poursuite de ces travaux jusqu'aux sources l'an prochain.

Les prochaines interventions de ce genre se dérouleront vers « le pont rouge » situé entre les communes de Crissay-sur-Manse et Saint-Epain.

Travaux de plantations et d'entretien des rives de la Manse et de ses affluents

Courant mars 2016, sur plusieurs tronçons de cours d'eau (Rainsserand amont, Maugonne aval, Coulaïne aval), des plantations et un entretien de la végétation spontanée sur quelques parcelles vont être réalisés. Cette action permettra progressivement de retrouver une végétation plus diversifiée et davantage équilibrée.

RAPPEL : la présence de végétation n'est pas en contradiction avec le bon écoulement des eaux lorsque celle-ci n'encombre pas le lit.

LGV TOURS-BORDEAUX

Problématique des eaux pluviales de ruissellement

[En cliquant sur ce lien](#), vous trouverez une note réalisée par le syndicat de la Manse et soumise aux responsables de la construction de la Ligne LGV Tours-Bordeaux (COSEA).

Ce document demanderait à évoluer, à être précisé sur certains points mais l'objectif est bien d'accompagner COSEA dans cette démarche, en lien avec la Direction Départementale des Territoires.

S'ils étaient réalisés, les sites proposés permettraient, dans les conditions actuelles, de réduire les concentrations des flux d'eau en aval. A noter que les propriétaires sur lesquels les sites ont été proposés n'ont pas tous été contactés pour un avis initial de principe, le délai ne le permettait pas. Néanmoins, ces zones ne pourront se faire qu'avec leur accord.

Affaire à suivre...

FOSES ET BASSIN VERSANT

Un bassin versant test de 400 hectares sur les communes de Sainte-Catherine et Saint-Epain fait l'objet d'une réflexion pour que les eaux de ruissellement ne rejoignent le cours d'eau situé à l'aval qu'après avoir été freinées et filtrées.

La réalisation d'une première zone tampon est envisagée pour l'été 2016 ; elle interceptera environ 25 ha de terrains essentiellement agricoles mais également urbanisés (route départementale + zone artisanale).

Les agriculteurs situés sur le périmètre de l'étude vont être rencontrés individuellement et collectivement sur le terrain cette année. L'objectif est de discuter des marges de manœuvres offertes pour contribuer à l'objectif de filtrer et freiner les eaux, sans être en contradiction avec l'évacuation des eaux de surface des parcelles.

Une journée ouverte à tous est programmée le **jeudi 24 mars**. Elle consistera à rencontrer, en Seine-et-Marne, des chercheurs et agriculteurs qui ont mis en œuvre ce type de réflexion, et qui sont parvenus à réaliser plusieurs zones favorables à l'épandage des eaux de ruissellement..

Programme de cette journée (davantage de précision au syndicat de la Manse et dans la prochaine lettre de nouvelles) :

- départ (7h30) : Sainte-Maure-de-Touraine
- matinée : déplacement en bus
- midi (Nangis) : déjeuner
- après-midi : rencontre et visite sur le bassin versant concerné (Rampillon)
- soirée : retour en bus

Vous pouvez dès à présent réserver votre place, le nombre de place étant limité.

plus d'informations : <http://www.irstea.fr/toutes-les-actualites/departement-territoires/2-prix-ingenierie-ecologique-rampillon-attentive>

RESULTATS

La Manse à la confluence avec la Vienne

Le dernier obstacle situé sur la Manse (ou le premier dans le sens de la remontée des poissons) a été effacé l'été 2013 (ancien moulin de Fausset). A présent, les espèces qui souhaitent remonter vers l'amont de la Manse se trouvent bloquées quelques centaines de mètres plus en amont.

Sur ce secteur restauré, deux observations réalisées en 2015 (dé)montrent l'intérêt d'y avoir travaillé, du moins pour la faune aquatique :

- des lamproies marines se sont reproduites (observation de frayère réalisé au printemps 2015) ;
- une frayère à truites (truite de mer probablement) a été observée en décembre 2015, dans une gravière quelques mètres sous le barrage suivant.

LIENS

Les idées fausses sur les retenues, les seuils, les moulins et la restauration de la continuité écologique
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-idees-fausses-sur-les-retenues,8466-.html#B#>

L'AGENDA

Prochain comité syndical

Mercredi 10 février à 18h30 à la mairie du Sepmes (ouvert au public).

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre de nouvelles, contactez-nous par mail : manse.secretariat@orange.fr